L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 20 OCTOBRE 1862. — Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans:
LUNDI MATIN, 20 OCTOBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No. 41—Vêtements, marchandises sèches, chaussures, &c.

Par E. M. Jacobs, sur le chemin de la Métairie, en face de la porte du Parc—Le fonds d'un café.

Par R. T. Montgomery, à 10 heures et demie, dans la rue de la Levée, No. 11, entre les rues [illegible] et Hôpital—Farine extra de choix.

Nouvelles du Sud.

MENACES DE REPRESAILLES.

Nous donnons les nouvelles suivantes que nous avons trouvées dans nos échanges de New York et de Philadelphie.

Congrès Confédéré.

Au Sénat, M. Semmes, dans la séance du 1er octobre, a présenté le rapport suivant au nom du comité judiciaire dont il est membre. Il s'agit de la proclamation d'émancipation du président Lincoln:

Attendu que ces Etats exerçant un droit consacré par le sang de nos révolutionnaires devanciers et reconnu comme fondamental dans le système du gouvernement américain, qui est basé sur le consentement des gouvernés, ont dissous le pacte qui les unissait aux Etats du Nord et se sont retirés de l'Union créée par la Constitution fédérale; et attendu que le gouvernement des Etats-Unis, en répudiant le principe sur lequel ses fondateurs, dans leur appel solennel au monde civilisé, a justifié la révolution américaine, commencé la guerre actuelle pour subjuguer et asservir ces Etats, sous le prétexte de réprimer la rébellion et de restaurer l'Union, et attendu que dans la poursuite de la guerre dans les derniers dix-sept mois, les droits accordés aux belligérants par les usages des nations civilisées ont été studieusement refusés aux citoyens de ces Etats, excepté dans les cas où lesdits droits ont été extorqués par l'effroi des représailles et par la mauvaise fortune de la guerre; et attendu que, depuis le commencement de cette invasion impie jusqu'ici, les envahisseurs ont causé des maux inhumains au peuple de ces Etats, exigeant d'eux des serments de trahison, assujettissant des citoyens non armés, des femmes et des enfants à la confiscation, au bannissement, à la prison, brûlant leurs maisons particulières, ravageant leurs terres, dévastant leurs propriétés particulières, assassinant les hommes pour des offenses prétendues, encourageant la fuite des esclaves par les officiers du gouvernement et aux frais du gouvernement, propageant une insurrection servile en fraternisant avec les esclaves et en les protégeant dans leur résistance à leurs maîtres, volant des œuvres d'art et détruisant des bibliothèques publiques, encourageant et invitant une soldatesque brutale à commettre des outrages sur des femmes par des ordres approuvés des commandants militaires et tâchant de ruiner les villes en comblant avec des pierres l'entrée de leurs ports.

Et attendu que dans le même esprit de barbarie féroce le gouvernement des Etats-Unis a promulgué une loi intitulée: "acte pour supprimer l'insurrection et empêcher la trahison et la rébellion, pour saisir et confisquer les propriétés des rebelles et pour d'autres objets;" et a annoncé par une proclamation émanée d'Abraham Lincoln, président de ce gouvernement que, conformément à ladite loi, le 1er janvier 1863, toutes les personnes tenues comme esclaves dans tout Etat ou partie désignée d'un Etat, dont le peuple sera en rébellion contre les Etats Unis, seront à l'avenir et pour toujours libres, et par là manifeste que le conflit a cessé d'être une guerre comme elle est d'ordinaire entre les nations civilisées, et que de la part de l'ennemi elle est devenue une invasion d'une horde organisée de meurtriers et de pillards respirant la haine et la vengeance pour de nombreuses défaites subies sur de légitimes champs de bataille et résolus si cela leur est possible, à exterminer la loyale population de ces Etats, à transférer leurs propriétés à leurs ennemis, et à émanciper leurs esclaves avec l'atroce dessein d'ajouter une insurrection servile et les calamités de la guerre au massacre des familles: Et attendu que la justice et l'humanité commandent à ce gouvernement de réprimer les pratiques illicites et le dessein de l'ennemi en infligeant des rétributions sévères;

C'est pourquoi, le Congrès des Etats Confédérés d'Amérique décrète:

1o Que le 1er janvier 1863 et à partir de ce jour, tous les officiers commissionnés et non commissionnés de l'ennemi, à part les exceptions ci-après mentionnées, quand ils seront capturés, seront mis aux travaux forcés dans la prison, ou autrement mis aux travaux forcés jusqu'à la fin de la guerre, ou jusqu'au rappel par le Congrès des Etats-Unis de la loi ci-dessus mentionnée ou jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement par le Président.

2o. Toutes les personnes blanches qui agiront comme officiers commissionnés ou non commissionnés, commandant des nègres ou des mulâtres, contre les Etats Confédérés ou qui armeront, organiseront, élèveront ou prépareront des nègres et des mulâtres pour le service militaire ou les aideront dans une entreprise militaire, contre les Etats Confédérés, subiront la mort s'ils sont pris.

3o. Tout officier commissionné ou non commissionné de l'ennemi qui excitera les esclaves à la révolte, ou prétendra les émanciper sous l'acte ci-dessus mentionné du Congrès ou la proclamation en les enlevant ou les faisant enlever ou les engageant à s'enfuir, subiront la mort, s'ils sont pris.

4. Que toute personne accusée d'offense sous cet acte sera jugée par une cour militaire comme le président l'ordonnera, et, après conviction, le président pourra commuer la punition ou pardonner sans condition ou à telles conditions qu'il jugera convenables.

5. Que le président est, par la présente résolution, autorisé à avoir recours à telles autres mesures de représailles qui, selon lui, seront les meilleures pour réprimer les atrocités de l'ennemi.

Mort à l'envahisseur.

M. Hill, du même comité, présente les résolutions suivantes en connexion avec les autres rapports:

1. Que si une personne ou des personnes individuellement ou en corps organisés, tuent ou blessent, sous le prétexte de faire la guerre, ou de quelque manière que ce soit lèsent la personne d'un citoyen non armé des Etats Confédérés, ou détruisent, ou saisissent et endommagent la propriété, ou envahissent la maison ou le domicile ou insultent à la famille des citoyens non armés, ou engagent ou forcent un esclave à abandonner son maître ou par acte ou parole excitent à une insurrection servile dans les limites des Etats Confédérés—Une telle personne ou de telles personnes si elles sont prises par les forces des Etats Confédérés seront traitées comme des criminels et non comme des prisonniers de guerre, seront jugées par des cours militaires et, sur conviction, subiront la mort.

2—Que toute personne prétendant à être soldat ou officier des Etats Unis qui sera prise sur le sol des Etats Confédérés après le 1er de janvier 1863, sera présumée être entrée dans les limites des Etats Confédérés avec l'intention d'exciter à l'insurrection et d'aider au meurtre, et à moins que des preuves satisfaisantes du contraire ne soient produites devant la Cour militaire, subira la mort. Cette section continuera à être en force jusqu'à ce que la proclamation d'Abraham Lincoln, datée de Washington le 22 sept. 1862, ne soit rescindée et la politique qui y est annoncée, abandonnée.

M. Hill a dit qu'il considérait la proclamation du Président des Etats-Unis comme une simple *brutum fulmen* ne pouvant avoir aucun effet pratique, et il doutait qu'il fût nécessaire d'en faire la moindre mention.

Une guerre d'extermination proposée.

M. Phelan, du même comité, a soumis, sur le même sujet, un rapport de minorité dont voici la teneur:

Qu'il soit résolu par le Congrès des Etats Confédérés qu'à partir de ce jour tous les usages de la guerre civilisée soient mis de côté dans la défense future de notre pays, de notre liberté et de nos vies, contre le projet sauvage maintenant avoué par le gouvernement des Etats Unis de nous anéantir ou de nous faire esclaves, et qu'une guerre d'extermination devrait être avant être faite contre l'envahisseur dont le pied hostile traversera les limites des Etats Confédérés.

Pas de quartier à donner ni à demander.

M. Clark a présenté la résolution suivante:

Attendu Qu'une longue série d'atrocités entièrement subversives des principes d'une guerre civilisée, s'est terminée par une proclamation du président Lincoln, déclarant que tous les esclaves des Etats Confédérés seraient émancipés et pour jamais libres à partir du 1er janvier prochain, et attendu que c'est le projet infernal avoué du gouvernement des Etats Unis, par cette proclamation, toute vaine et futile qu'elle soit, d'ajouter aux sévérités et aux souffrances de la guerre les indicibles horreurs d'une insurrection servile, et le massacre brutal de tout le peuple des Etats Confédérés, sans distinction d'âge ou de sexe, et attendu que les efforts passés de notre gouvernement pour inculquer à nos ennemis un sentiment de justice, de décence et d'humanité ont été entièrement sans effet et ne paraissent pas devoir en avoir davantage à l'avenir—c'est pourquoi, maintenant qu'il soit,

Résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants des Etats Confédérés d'Amérique, qu'il est du devoir du gouvernement et du peuple de reconnaître le gouvernement des Etats-Unis et tel peuple qui adhère à ce gouvernement et soutient sa politique brutale, sous tel caractère qu'ils ont jugé à propos de se donner, celui d'un ennemi sauvage, barbare et sans merci, et que dans la conduite future de cette guerre c'est le devoir du gouvernement des Etats Confédérés, de ne jamais demander quartier pour ses propres soldats et de ne jamais le donner à l'ennemi, à moins qu'un sentiment d'humanité et de décence éveillé en lui, ou la crainte des représailles ne porte nos ennemis à adopter ou pratiquer les usages de la guerre, tel qu'on les voit prévaloir parmi les nations chrétiennes et civilisées.

Sur motion de M. Semmes, le document a été envoyé à l'impression et mis à l'ordre du jour de jeudi, 2 du courant. Appelée ce jour là, la résolution a été renvoyée.

Pour la Havane.—Le steamer Nassau, capitaine Conklin, est parti de son wharf, hier matin, à 9 heures, pour la Havane, avec un bon fret et les passagers suivants:

E. LeBeau, 3 dames et 2 domestiques; J. Schmidt, sa famille et une domestique; Chas. Lewis et sa famille; J. B. Pleytas, 3 dames, 2 enfants et 7 domestiques; J. M. Pleytas et sa femme; A. Jacquet, sa femme et son enfant; M. Gaillot, R. Gaillot, J. Menne, C. Lacoste, M. Pacho, C. C. Regis, G. W. Byrnes, A. Vallée, R. Blassey, R. York, E. Geddes et 11 à l'entrepont.

Télégramme du Nord.

FORT MONROE.

5 octobre.

Le steamer *Metamora* est arrivé de Aiken's Landing, et nous apporte des journaux de Richmond jusqu'au 4 octobre.

—Le *Dispatch* du 3 dit que l'armée fédérale est au sud du Potomac, et en mouvement dans la vallée depuis Harper's Ferry et Martinsburg.

Le même journal ajoute qu'on s'attend à une bataille à chaque instant.

—La fièvre jaune n'a pas disparu de Wilmington, (Caroline du Nord): 43 individus sont atteints de cette maladie, et on a envoyé des médecins de Charleston pour les soigner.

—Le *Whig* du 4 octobre dit que la petite vérole s'est déclarée dans les hôpitaux militaires à Danville.

—Les rebelles ont pris le steamer *Forlorn Hope*, dimanche.

—L'*Enquirer* dit que les Fédéraux sont à Martinsburg, et que leur aile gauche s'étend jusqu'à Harper's Ferry.

Le général Lee, avec de nombreuses troupes, se dirige rapidement sur Martinsburg, et une bataille terrible aura lieu bientôt, à moins que McClellan ne se retire et ne traverse la rivière, ce que le gouvernement et les abolitionnistes ne permettront point, car ils crient toujours: "En avant!"

Caroline du Nord.

Newbern, 3 octobre.

Le transport fédéral *Baltimore*, part de Beaufort ce matin, en destination de Baltimore.

—Tous les nègres dans la partie Est de la Caroline du Nord, ont été pris par le secrétaire de la guerre des Etats confédérés, et envoyés dans la Virginie, pour travailler aux fortifications.

—Le gouverneur Vance, a rassemblé les principaux habitants de l'Etat, afin de délibérer au sujet de la proclamation du Président Lincoln.

Missouri.

St-Louis, 6 octobre.

On a reçu des dépêches de Schofield annonçant qu'il était samedi à Sarcoxie, à 116 milles de Neutonia, avec une armée.

A Neutonia il y avait 16,000 rebelles, et Schofield comptait y arriver aujourd'hui, si les rebelles ne battent pas en retraite, nous pouvons nous attendre à une bataille.

Il est probable que la victoire restera aux fédéraux, ceux ci étant en plus grand nombre que les rebelles et bien mieux équipés.

Springfield, 4 octobre.

Un soldat qui était au combat de Neutonia, lundi dernier, nous transmet les détails suivants:

Le colonel Salomon, ayant appris qu'il se trouvait 500 soldats confédérés à Neutonia, y a envoyé 400 fédéraux.

Arrivés à Neutonia, ils ont découvert que les rebelles avaient reçu des renforts, étant au nombre de 7,000, avec six pièces d'artillerie.

Après une courte lutte, les fédéraux ont battu en retraite, et les rebelles les ont poursuivis, mais les fédéraux ayant trouvé des renforts, au nombre de 300 hommes, avec quatre canons, à leur tour ils ont mis en fuite les rebelles, les chassant devant eux jusqu'à Neutonia.

Une vive canonnade s'en est suivie, et a duré jusqu'à la nuit, alors, les fédéraux se sont retirés. Les rebelles les ont suivis, et les fédéraux les ont de nouveau mis en fuite. 440 fédéraux ont été tués, blessés ou sont prisonniers, (ces derniers sont en majorité) Ceux de leurs blessés qui sont tombés entre les mains des rebelles ont été traités de la manière la plus barbare.

Les pertes essuyées par les rebelles sont plus considérables que celles des fédéraux.

Washington.

6 octobre.

On vient de recevoir des journaux de Richmond, en date de samedi.

L'*Examiner* dit que le Congrès semble vouloir s'ajourner, malgré les vœux du public, qui voit enfin ce qu'a produit la confiance entière qu'il a placée dans le président.

Le Sénat confédéré a résolu de nommer un comité de 13 membres, pour s'informer au sujet des violences dont on dit les yankees coupables. Le résultat de ces recherches sera mis devant les yeux de la postérité, afin que ces criminels subissent la juste indignation des générations à venir.

Un membre a fait une proposition pour qu'on arrête ces faussaires étrangers qui contrefont les billets du trésor. Ceux qu'on arrêtera seront jugés coupables de félonie, et subiront la peine de mort.

On a adopté un bill autorisant l'établissement de fabriques de vêtements et de souliers pour l'armée confédérée.

La législature de la Virginie a résolu qu'on ne pourrait ni arrêter ni emprisonner celui ou celle qui tuerait par des moyens quelconques toute personne donnant aide et secours ou obéissant à la proclamation d'émancipation "diabolique et féroce" du président Lincoln.

Les malades et blessés rebelles, libérés sur parole par la cavalerie des Etats Unis, à Warrenton, il y a quelques jours, sont au nombre de 811.

Comme beaucoup d'eux n'ont ni prêté serment, ni signé un document quelconque, les feuilles rebelles prétendent qu'on ne peut pas les considérer comme libérés sur parole.

On annonce que l'Etat du Missouri et la partie de la Louisiane à l'Est du fleuve Mississippi, formeront un département militaire séparé, et commandé par le major général Pemberton.

Calomnie et négrophilie.—Un journal qui ose parler de civilisation et qui prêche le renouvellement des massacres de St Domingue, qui n'a d'entrailles que pour le nègre et qui voudrait voir l'Amérique devenir une nouvelle Afrique, qui appartient en un mot à cette classe de négromanes pour laquelle l'existence et la liberté des blancs, les grands principes de l'indépendance américaine, la cause de la démocratie et du progrès dans le Nouveau Monde, tout ce qu'il y a de sacré et de saint n'est que lettre morte quand il s'agit de ce pauvre noir, le *Franco American*, puisqu'il faut l'appeler par son nom, contient une de ces infâmes calomnies, à l'aide desquelles les négrophiles entretiennent les préjugés européens contre les institutions du Sud. Voici l'article qu'il publie dans son numéro du 6 octobre:

A mesure que l'armée de la civilisation s'avance, le jour se fait dans les ténèbres de la barbarie esclavagiste.

A la Nouvelle-Orléans, une correspondance récente entre le général Butler et le directeur du pénitentiaire de l'Etat, a révélé un fait inouï. Ce directeur a écrit au général qu'en vertu d'une loi de l'Etat, les enfants des mères détenues, nés en prison, étaient vendus comme esclaves lorsqu'ils avaient atteint l'âge de dix ans. Le produit de ces ventes est affecté aux dépenses de l'établissement pénitencier.

Il ne faut pas croire qu'il s'agisse ici d'enfants de mères esclaves. La prescription est générale. *L'affreuse loi atteint tous les enfants nés en prison.* Le général Butler a pris les mesures nécessaires pour faire cesser cette infamie.

Oui, c'est un fait inouï que celui là, car on n'en avait jamais entendu parler avant que le *Franco Américain* se fut imaginé d'écrire qu'en Louisiane on vendait des enfants blancs comme esclaves. Est-ce ignorance ou mauvaise foi de la part de l'écrivain? C'est plus que nous ne pouvons dire, mais c'est à coup sûr une absurdité qui prouve que le rédacteur du *Franco-Americain* ne connaît pas le premier mot de l'institution contre laquelle il s'acharne chaque jour.

L'invasion du Maryland.

L'ex-gouverneur Lowe, du Maryland, écrit au *Richmond Dispatch* pour blâmer le mécontentement éprouvé au Sud à cause de la réception défavorable faite à l'armée confédérée dans le Maryland. Il dit que le peuple du Maryland avait besoin de savoir si l'entrée de l'armée confédérée était une simple incursion ou une occupation substantielle pour lui venir en aide. La proclamation du général Lee leur assurait la dernière, mais avant que cet objet militaire put être réalisé les chances de la guerre ont appelé l'armée ailleurs.

Le Richmond *Dispatch* remarque à propos de cette lettre: Ce que le général Lowe dit de la partie occidentale du Maryland est assez vrai. Elle n'est pas pire que la partie occidentale de la Virginie. Nous doutons même qu'elle soit aussi mauvaise. Si une armée confédérée fut entrée dans l'ouest de la Virginie dans les mêmes circonstances, aurait-elle été mieux reçue? c'est fort douteux. Nous pourrions même dire que nous n'avons aucun doute à cet égard. Nous envoyâmes des armées dans ce pays l'année dernière et la réception qu'elles y ont trouvée a été pire que celle du général Lee dans le Maryland.

Résistance à la conscription.—Le gouverneur Bradford et l'ex-gouverneur Hicks étaient ici aujourd'hui pour demander l'aide des forces militaires pour protéger les agents de l'Etat chargés de faire les enrôlements pour la conscription dans certains comtés de l'Etat. Les enrôlements ont été complétés dans tout l'Etat excepté dans les comtés du Sud-Ouest où les sécessionnistes ont détruit les listes et chassé les recruteurs. Il a été fait droit à leur requête et les comtés sécessionnistes du Maryland seront soumis par la force.

(*New York Herald*)

Craintes pour la vie de Lincoln—Une dépêche de Washington du 7, adressée au *Herald* porte:

Beaucoup de personnes ici considèrent que la vie du président n'est pas en sûreté. Comme dans toutes les grandes crises politiques et sociales, il y a maintenant des monomanes dont la folie particulière a pour objet l'assassinat de la personne qui occupe le pouvoir. On a entendu des personnes qui ont cette espèce de folie à Washington murmurer des menaces contre le président; et il faudra se préoccuper sans retard de la sûreté personnelle du commandant en chef.

Approvisionnements pour l'armée française.—Nous lisons dans le *Journal of Commerce*:

On disait hier soir que les agents du gouvernement français avaient frété trois navires chargés de provisions et de fournitures d'armée pour Vera Cruz, y compris 20,000 barils de farine. Cela signifie que l'on attend dans ces parages une flotte française considérable.

Capture d'une goelette.—On lit dans le *Delta* d'hier:

La goëlette anglaise *Gone*, chargée de 115 balles de coton et expédiée de la baie de Berwick pour la Havane, a été récemment capturée par le steamer des Etats-Unis *Hatteras*, à la hauteur de la baie de Berwick, et amenée hier à la palisse. Elle avait une expédition en douane des Confédérés, émanant du district de Tèche. Le coton était expédié par M. Allen, qui a été ici agent de bateaux à vapeur.

Le navire français La Manche—Nous lisons dans l'*Indépendance belge* du 23 septembre:

Les journaux de Paris annoncent que le navire français *la Manche*, parti de la Nile-Orléans, a été capturé par l'escadre fédérale, par le motif qu'il n'avait pas de permis de navigation du général Butler, et que le ministre de France ayant trouvé cet acte contraire à tous les principes, aurait énergiquement réclamé, auprès du gouvernement de Washington, la mise en liberté du bâtiment français.

L'intervention—Nous lisons dans l'*Indépendance Belge* du 21 septembre:

On sait que les dernières nouvelles des Etats-Unis ne sont rien moins que favorables au Nord. Les partisans du Sud les exagèrent encore, et, à entendre ce qu'ils disent à Paris, le Nord n'aurait plus qu'à se soumettre. Les choses n'en sont pas là, tant s'en faut. Mais en présence des échecs subis par les fédéraux, on recommence à parler de négociations entre la France et l'Angleterre pour la reconnaissance commune des Etats du Sud. Nous croyons savoir qu'en effet un projet se prépare à Londres, mais si nos informations sont exactes, il y aurait tout lieu de supposer que lord Palmerston agirait dans cette circonstance, en dehors de la France.

Les élections en France—On lit dans l'*Esprit public*:

"Un bruit dont nous nous étions nous même fait l'écho fixait à la fin du mois d'octobre l'époque des élections générales. Mais l'Empereur, qui ne s'était point encore prononcé sur cette grave question, a, depuis peu, manifesté l'intention où il était de ne pas procéder au renouvellement du Corps Législatif avant l'expiration légale des pouvoirs de cette Assemblée.

"Toutefois, nous croyons savoir que la session prochaine s'ouvrira avant l'époque ordinaire et ne sera que de courte durée. De telle sorte que, sans recourir à la dissolution, le gouvernement pourra convoquer les électeurs vers décembre ou janvier."

Affaires du Mexique—On lit dans la *France*:

"Les dernières nouvelles de Mexico annoncent que les membres du gouvernement de Juarez viennent de décider, à une grande majorité qu'il y aurait lieu de s'entendre avec les Français.

"D'après ce système, une capitulation serait proposée au général Forey. Elle aurait pour base la remise aux troupes françaises des villes de Puebla et de Mexico."

Marine confédérée—La *Tribune* annonce qu'il règne actuellement une grande activité parmi les séparatistes en Angleterre et leurs amis. Vers le milieu de septembre, il est parti de Liverpool trois vaisseaux qui doivent forcer le blocus de la côte du Sud. On compte dans ce même port, cinq steamers dont l'un, l'*Ernestine*, a à bord 800 tonneaux de lames de fer, les quatre autres sont en chargement. En outre, trois nouveaux steamers ont été achetés à la fin d'octobre pour la même destination.

On est, de plus, en train de construire pour le compte des rebelles, un vaisseau cuirassé sur la clyde, et trois dans le port de Liverpool.

La *Tribune* affirme l'exactitude de ces faits. Elle dit que si le gouvernement britannique les ignore, c'est qu'il ne veut pas le savoir.

Une lettre datée de Newcastle-on-Tyne, 14 septembre, reçue à New York dit:

On construit ici plusieurs steamers pour forcer le blocus, le *Malacca*, le *Louisiana* et plusieurs autres. Ils sont fortement armés et seront prêts à prendre la mer dans un mois. J'espère que le gouvernement des Etats-Unis pourra les capturer, car ils ont une grande valeur. Ils ont 325 pieds de long chacun et portent chacun deux machines de 2000 chevaux de force.

La colonisation des noirs.—Nous lisons dans un journal de New York:

Le sénateur Pomeroy est à New York depuis quelques jours, afin de faire des préparatifs de départ d'une colonie de nègres, pour leur nouvelle demeure dans l'Amérique centrale.

Il a acheté un grand et solide steamer, et on dit qu'il lui donnera le nom d'*Adam and Eve*.

On établira cette colonie sous les auspices les plus favorables, et M. Pomeroy, d'après ses expériences au Kansas, en regarde le succès comme certain.

Il a déjà reçu plus de 7,000 lettres de gens de couleur, demandant à joindre la colonie, et doit partir avec les premiers 500 émigrants vers le 20 de ce mois.

Cependant un autre journal prétend que l'exécution de ce projet est temporairement suspendu par suite d'une protestation énergique du ministre de Costa Rica.

Les manufactures en Europe.—En Alsace, dit un journal, les populations sont mécontentes du gouvernement à cause de la détresse à laquelle elles sont en proie. Il y a de grandes souffrances, non seulement dans les districts manufacturiers, mais encore parmi les paysans qui sont épuisés par les impôts et par les demandes d'hommes pour l'armée. L'Alsace fournissant la plus grande partie des remplaçants militaires. Heureusement les récoltes ont été bonnes dans cette région.

Le *Journal de Rouen* fait voir comment la dépression que les fabriques et le commerce de coton ont subie, a exercé une influence favorable sur les manufactures de laines françaises.

—Le *Merkaeras*, cette matière destinée à remplacer le coton, a été examiné à une réunion à Londres de quelques représentants des maisons manufacturières de Manchester. Ils ont signé un mémoire qui constate la longueur, la force et la beauté des fibres de cette plante. Dans leur opinion ces qualités la rendent digne de l'attention approfondie des hommes pratiques. C'est à ces derniers à déterminer si elle peut être manufacturée avec succès et économie.

Les négrophiles à Boston.

(Extrait du *Boston Post* du 7)

Nous donnons ailleurs dans notre journal un bref compte-rendu du meeting Charles Sumner abolition-negro, tenu à Faneuil Hall, hier à midi. C'était une des plus extraordinaires réunions qui se soient jamais tenues dans ce fameux et antique Temple, et elle n'est pas de nature à faire honneur à la ville ou au bon sens du peuple. C'était un assemblage de fanatiques, réunis pour rendre un culte à Charles Sumner et à ses dangereux et détestables sentiments, et comme tel calculé pour produire plus de mal que de bien, comme ceci était le fait.

Pendant son discours, M. Sumner a fait particulièrement appel à la critique—mais à peine ce défi était-il accepté par quelques uns de ses auditeurs que le meeting refusait d'entendre une réponse. La liberté de la parole, à laquelle on faisait appel, n'a pas été permise. Les amis de M. Georges Francis Train qui étaient comme lui restés tranquilles pendant deux mortelles heures, écoutant M. Sumner, croyaient juste qu'il fût écouté, et cela après la fin de l'ovation faite à Sumner. Mais on ne devait pas admettre une manière de procéder aussi juste. M. Train, après bien des difficultés, atteignit l'estrade mais il fut saisi de la façon la plus brutale par les agents de police et d'autres individus. Il réussit plusieurs fois à se débarrasser de ses assaillants, mais il fut vaincu par le nombre et emmené de la salle par le passage qui est derrière l'estrade. De là on l'emmena en tête à la station de police; il était suivi par une foule considérable.

M. Train a publié le soir même un extra intitulé "Train Extra" dans lequel il rend compte des faits. Des manifestations ont eu lieu en sa faveur sous les fenêtres du bureau de police.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Prevotale.—Mme Parris a été condamnée à trente piastres d'amende pour avoir cruellement battu sa sœur âgée de dix ans.

Louis Artigue a dû acquitter une amende de vingt piastres. Il a vendu de la viande dans les rues sans être muni de la licence.

James Brown, soldat du premier régiment de la Louisiane a été envoyé en prison pour un mois. Il s'était enivré et était resté hors de sa caserne plus longtemps qu'il n'y était autorisé.

Le magistrat a fait conduire à l'Asile Ann Bo-holos dont l'aliénation mentale a été établie.

Lapreno Barker a été condamné à trois mois de prison. Il a volé de l'argent au Camp Lewis.

John Conway a été condamné à une semaine de prison. Une épée que la famille possédait depuis plus d'un siècle avait été trouvée chez lui, dans une remise, sur la dénonciation de deux esclaves de sa belle mère. L'arme a été confisquée.

Ann et Adeline, esclaves, ont comparu devant le juge. Elles étaient accusées d'avoir volé plus de $17,000 en or que leur maître avait déposées dans un coffre. Les preuves ont établi qu'il s'aperçut dans les premiers jours de mai que la somme avait disparu et qu'il fit arrêter les deux négresses. Elles avouèrent de suite le vol et dirent que des personnes blanches avaient reçu l'or à de certains intervalles; que pour le faire disparaître, l'une d'elles faisait le guet tandis que l'autre enlevait les pièces par poignées. Le tribunal les a condamnées à trois mois de prison de plus. On se rappelle sans doute que leur maître s'est suicidé.

J. L. Jacob, mieux connu sous le nom de Banjo Jacob, a été condamné à six mois de prison. Il a profité de sa position pour se faire donner de l'argent. Sa culpabilité a été si clairement prouvée qu'il s'est prévalu de sa jeunesse, de son manque d'expérience, de la fidélité avec laquelle il a servi les Fédéraux dans des missions qui ne pouvaient être confiées qu'à lui.

MM. Collier, Hodsborough et Kirby, arrêtés pour avoir essayé de passer les lignes sans une passe, ont été relâchés. Ils ont consenti à prêter le serment.

Vols.—J. A. Burke a fait arrêter, dans la rue de la Douane, Rufin Perez de Mathias, qu'il accuse de lui avoir volé sa montre.

—John Donahue a été arrêté dans le Deuxième District. On l'accuse d'avoir ouvert un sac de voyage dans le café de F. Manus, à l'encoignure des rues Dumaine et Levée, et d'avoir volé cent soixante-quinze piastres en or qui s'y trouvaient.

Enquete.—Le Dr. Yeiser a fait l'autopsie du corps de Manuel Spinosa dont nous avons annoncé la mort dans l'édition de samedi soir.

L'arme avait touché une partie du petit intestin et complètement partagé l'autre. L'enquête semble jusqu'ici démontrer que la mort a été causée par la perte de sang et une hémorragie intérieure. Le Docteur continuera l'autopsie aujourd'hui.

Revue et inspection.—Le major-général Butler, suivi de son état major, a passé en revue la brigade du général Weitzel, samedi, dans la rue du Canal. Le temps était magnifique et il y avait beaucoup de spectateurs sur les trottoirs, sur les balcons et aux fenêtres.

La brigade se compose de trois corps de cavalerie et de cinq régiments d'infanterie—en tout 3,000 à 3,500 hommes. Les pièces d'artillerie étaient au nombre de dix.

Les généraux Shepley, Sherman et Arnold; le capitaine Haggerty, le colonel Wilson et plusieurs autres officiers ont assisté à la revue.

Vol dans un magasin—[illegible] introduits dans la nuit [illegible] dans le magasin de [illegible] Michel Pokorny, rue St Charles, [illegible] ont emporté une douzaine de paires [illegible], vingt-quatre paires de souliers, dix [illegible] de guêtres congress et quinze paires [illegible] chaussures.

La police ayant été informée du vol, l'officier J. J. Foley fut chargé de faire les recherches. Il s'assura que les individus avaient ouvert la porte en passant les bras par des trous pratiqués dans les vitres. Le magasin de Pokorny est situé entre le café Tattersall et l'encoignure de l'Exchange Alley. Un corridor qui s'ouvre dans l'Alley conduit dans le café et derrière les trois magasins qui se trouvent entre le Tattersall et l'encoignure. Cette entrée est fermée dans la nuit par une porte vitrée. Les voleurs ayant cassé une de ces vitres, ils avaient pu ouvrir la porte sans difficulté et se servir en sûreté.

Foley a arrêté, hier, dans la rue Lafayette, un nommé John Killman, il a obtenu plus tard d'autres renseignements et arrêté les nommés Bloch et Lewis Israel. Les chaussures ont été trouvées ensuite dans une maison de la rue Perdido, No. 165; on les a déposées au poste du Premier District où l'officier a emmené Bloch et Lewis. Ceux-ci disent qu'ils ont acheté les bottes, etc. de tierces personnes et on espère que leurs révélations amèneront l'arrestation d'autres individus.

Encore les voleurs.—James Niary et Charles Backett ont été arrêtés, samedi soir, par ordre du col. French. On les soupçonne de ne pas être plus honnêtes que l'ordonnance ne le porte.

—Un vol a été commis chez M. George Kent, sur la Levée, dans la partie supérieure du Premier District, hier matin, à trois heures. Les voleurs ont emporté quarante piastres en or, autant en billets, une montre en argent, un habit et une chemise. Les watchmen ont arrêté deux hommes, un d'eux avait l'habit sur lui.

Evasion—Billy Bruce, le célèbre, qui s'était évadé du Pénitencier puis avait été arrêté et envoyé au workhouse, s'est échappé samedi soir.

Arrestations.—Un policeman a arrêté, hier, dans la rue Tchoupitoulas, une femme qui était tellement ivre que la vie de l'enfant qu'elle portait dans ses bras était en danger.

—Albert Martin, du 8e régiment de New Hampshire, Cie E., a été arrêté, hier après-midi, dans la rue du Bassin, sous prévention de larcin. Il est en outre accusé de s'être absenté de la caserne sans permission.

—P. Fitzgerald a été arrêté dans le Troisième District pour avoir assailli Mme Macaut.

Protestation d'un peuple opprimé.

Le *Czar*, de Cracovie, publie le texte de l'Adresse de la noblesse polonaise qui vient de donner lieu à l'arrestation et à l'envoi à Saint-Pétersbourg, sous escorte, du vénérable comte André Zamoiski. Voici le passage le plus saillant de cette Adresse:

"Nous ne refusons pas notre concours pour la formation des institutions nouvelles; nous tenons seulement à déclarer *que les mesures mises en vigueur jusqu'à présent dans le pays* ont poussé l'exaltation des esprits jusqu'à un degré tel, *que ni la force militaire, ni les tribunaux d'exception, ni les prisons, ni les déportations, ni l'échafaud ne sauront en avoir raison* et ne feront au contraire que provoquer une exaspération excessive qui poussera la nation dans une voie également fatale pour les gouvernants et les gouvernés.

"Polonais, nous ne pourrons appuyer le gouvernement que *quand ce gouvernement sera polonais* et quand toutes les provinces qui composent notre patrie seront réunies ensemble et jouiront d'une Constitution et d'institutions libres."

Emeutes au Portugal.

Lisbonne, 16 septembre.

On lit dans le *Diario* de Lisbonne, du 16 septembre:

"Aujourd'hui, à quatre heures du matin, une partie de la garnison de Braga s'est soulevée. Les officiers n'ont pas pris part à la révolte.

"A Porto, où l'esprit public réprouve généralement un événement si criminel, on concentre des forces. Déjà sont partis pour cette ville le 3e régiment d'infanterie et une partie du 3e. Le mouvement ne s'est étendu à aucun autre point.

"En présence de ces faits, le gouvernement saura se maintenir à la hauteur de sa position, en adoptant toutes les dispositions tendantes à rétablir promptement l'ordre troublé par une poignée de factieux. Pour atteindre ce but, les autorités publiques comptent sur la sagesse et le patriotisme du peuple portugais et de la force publique. La dynastie constitutionnelle et la liberté ne sauraient être à la merci de quelques hommes égarés. Demain se rend à Porto un vapeur qui porte les 16e et 17e régiments d'infanterie.

PROCLAMATION.

"Portugais, quelques hommes égarés par des suggestions fallacieuses, dans lesquelles on invoque faussement mon nom, ont osé lever à Braga le criminel étendard de la révolte, violant les lois, insultant au trône, déshonorant leurs officiers et ternissant l'éclat de l'honneur de la brave armée portugaise qui ne peut pas avoir des frères d'armes tels qu'il y a des séditieux.

"Portugais, votre bonheur est l'objet de mes plus ardents désirs, et le maintien de la Loi fondamentale est considéré par moi comme le plus solide appui de mon trône. Mon gouvernement saura maintenir l'ordre public et faire respecter les lois, ainsi que l'exigent les intérêts de la patrie, les libertés publiques et les droits légitimes de la couronne.

"Les hommes entraînés qui, reconnaissant une erreur momentanée, se présenteront dans le délai de trois jours aux autorités, seront l'objet de ma royale clémence. Toute la rigueur des lois s'appesantira sur ceux qui, s'obstinant dans leurs criminels projets, se rendront coupables d'un plus grand attentat.

"Que tous les bons citoyens se groupent, aient confiance en [illegible] moi-même en leur dévouement [illegible].

"Palais d'Ajuda, le 15 août 1862.

"Signé: LE ROI."

EDITION DE SAMEDI SOIR.

NOUVELLES DU NORD
DE QUATRE JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée du steamer Créole.

Nouvelles de la guerre à l'Est et à l'Ouest.

Le steamer *Créole*, capitaine Couch, parti de New York le 9 courant, est arrivé aujourd'hui à une heure et demie. Voici la liste de ses passagers:

Passagers de la Creole — Mme Clark et un enfant, Mme W Abernethy et 2 enfants, W J C Green, Albert Gill, Rév. S Gurcher, J W Smith, H F Varner, sa femme et son enfant, A Malus, R Maurice, capitaine Walter, et 10 passagers d'entrepont.

Nous sommes redevables à l'obligeance du capitaine Couch pour une liasse de journaux de New York jusqu'au 9 courant.

Les journaux que nous avons sous les yeux sont remplis de dépêches et de rapports sur la bataille de Corinthe, dont nous avons déjà donné divers comptes-rendus.

Nous lisons dans le *Herald* du 7:

Des éclaireurs de l'armée du général Siegel ont fait une reconnaissance à Thoroughfare Gap hier et ont amené quelques prisonniers qui rapportent que l'armée confédérée se replie sur Richmond et que le général Longstreet y est déjà. Il y a eu une autre expédition à New Market et à Gainesville, où on a capturé une troupe d'éclaireurs Mississippiens.

Les journaux du 8 contiennent un ordre important du général McClellan à l'armée du Potomac, au sujet de la récente proclamation d'émancipation. Il dit que le premier devoir du soldat est d'obéir aux autorités civiles représentées par le pouvoir exécutif qui est chargé de l'administration des lois fédérales. Sans interdire le droit de discussion dans les camps, il croit qu'il faut le restreindre dans des limites convenables, et il rappelle aux soldats que le remède contre les erreurs politiques est le scrutin.

Dans le *Herald* du 8 nous trouvons les renseignements suivants sur les mouvements militaires:

Quelque activité se manifeste dans notre armée sur le haut du Potomac, et cela présage un mouvement vigoureux et une prochaine bataille.

Des avis de Frederick portent que des reconnaissances récentes ont établi le fait que le général Lee se replie rapidement vers Richmond. Un détachement du corps de Sumner a refoulé les piquets rebelles à Charlestown dimanche, et il est évident que l'ennemi en retraite est suivi de près.

Un déserteur de la cavalerie de Virginie, capturé près de Fairfax Court House, dit que le général Joseph Johnston doit remplacer le général Bragg dans le Kentucky. Il dit qu'il a entendu des officiers rebelles admettre que leur perte à Antietam a été de 16,000 tués et blessés et 4000 prisonniers.

Suivant sa déclaration l'armée rebelle est ainsi placée: la brigade de Mumford, de 1,000 cavaliers, est entre Warrenton et les sources. La force à Culpepper Court House actuellement commandée par Jos. Johnston, comprend trois divisions, celle de Gustavus W. Smith, celle de Horton, et une autre. La force sous Lee à Winchester, dit-il, compte 180,000 hommes et doit être renforcée, mais cette estimation est évidemment exagérée.

Nous apprenons de Cumberland, par la voie de Baltimore que tout le train d'équipage du chef de l'artillerie rebelle Imboden a été capturé hier avec deux pièces d'artillerie, 50 hommes et de petites armes, et que le général Reynolds poursuivait l'ennemi sur la rivière Great Cacapon.

On lit dans le New York *Herald* du 9:

Une reconnaissance importante a été faite à Leesburg, dimanche 5 du courant, par la voie de Nolan's Ferry, avec le quarantième régiment de N. York, colonel Egan, où on a capturé un train de wagons rebelles, qui contenait, entre autres choses, les effets personnels et les papiers du général rebelle Longstreet, et une bonne quantité d'armes, de tentes, etc., Plusieurs beaux chevaux, du bétail et un caisson rempli de munitions ont aussi été pris.

Il y a eu une grande revue, hier, par le général Banks, des troupes du général Siegel, à Fairfax Court House; l'affaire est donnée comme ayant été fort belle.

Diverses rumeurs d'un caractère vague, relatives à un changement de cabinet, circulent à Washington depuis que le président est de retour de l'armée. On dit que le général McClellan doit être fait général en chef—Le général Hooker prendrait sa place dans l'armée du Potomac et le général Banks serait secrétaire de la guerre.

Affaires à Washington—On lit dans une correspondance du 6 octobre:

Tous les articles contenus dans les journaux étrangers sur l'intervention dans les affaires d'Amérique sont de simples conjectures, car on sait ici qu'il n'existe rien sur ce sujet sous une forme définie ou officielle.

On attend Lord Lyons qui doit revenir à Washington par le steamer anglais du 11 courant.

Les radicaux aussi bien que les sécessionnistes de cette ville discutent des plans de séparation et de compromis entre le Nord et le Sud.

Election du Maire à Baltimore.

Le candidat unioniste sans condition est élu.

Baltimore, 8 octobre.

L'élection s'est passée très tranquillement. Le vote est très faible. John Lee Chapman, le candidat unioniste sans condition, a reçu 8,877 votes et Frederick Fickey, candidat indépendant unioniste, en a reçu 1 183.

Tout le ticket du Conseil a été élu, à l'exception d'un candidat.

Le général Wool a lancé, ce matin, une proclamation dans laquelle il annonçait qu'en sa qualité de commandant du département, il prendrait toutes les mesures nécessaires pour prévenir des désordres.

Un escadron de cavalerie et une petite force d'infanterie étaient dans la ville et prêts à répondre au premier appel.

Le tirage dans l'Indiana.—Le correspondant du *Commercial* de Cincinnati à Indianapolis écrit, en date du 8 octobre que des citoyens de Hartford, comté Blackford, se sont réunis le [illegible] tirage de la conscription. Ils ont détruit la boite, les papiers d'enrôlement et ont obligé le commissaire à se démettre de ses fonctions. Ils ont dit qu'ils avaient 200 hommes armés et qu'ils étaient décidés à empêcher le tirage à tout prix. Ils ont dénoncé le gouvernement et ceux qui essaient de le soutenir. Un bataillon du 63me de l'Indiana a été envoyé à Hartford pour y rétablir l'ordre, arrêter les coupables et faire procéder à la conscription.

Nouvelles importantes du Kentucky.

Marche en avant des forces unionistes.—Frankfort au pouvoir des troupes fédérales.

Louisville, 2 octobre 1862.

D'après un bruit digne de foi, l'avant garde du général Morgan serait arrivée à Frankfort cette après-midi, et trois mille hommes de plus se dirigeaient rapidement sur cette ville. Nos troupes ont quitté Frankfort pour Lawrenceburg, Kentucky.

La cavalerie rebelle de Scott a surpris et dispersé, samedi, près de Harrodsville, la compagnie A, du 9e de cavalerie kentuckienne, commandée par le lieutenant Morris. On n'a pas depuis entendu parler de cette compagnie. Le lieutenant Morris et deux des cavaliers ont, dit-on, été tués par les rebelles après avoir été pris. La division du général Dumont est en route à Shelbyville.

Missouri.

St. Louis, 7 octobre — Des dépêches reçues au quartier général annoncent que le général Schofield a marché, samedi matin, contre les rebelles à Newtonia, petite ville située à environ 51 milles au Sud de Springfield. Les rebelles ont lâché pied après deux heures de combat. La force de l'ennemi est estimée à 13,000 hommes. Notre perte est légère. Des dépêches interceptées pendant la nuit ont appris au général Schofield que l'ennemi se proposait de concentrer toutes ses forces à 12 milles de Newtonia et qu'il s'y rendait en toute hâte pour renouveler, dimanche, le combat.

Des avis de Greenville, Missouri, annoncent que le général McBride, à la tête de 2,000 Texiens, a reçu l'ordre de rentrer au Texas, par suite de victoires unionistes remportées à Marshal, dans ce dernier Etat, et à Shreveport, en Louisiane. Ces avantages ont probablement été obtenus par les troupes fédérales qui, il y a quelque temps, avaient quitté Helena pour remonter la Rivière Rouge.

Nouvelles importantes de l'Arkansas.

Héléna, 4 octobre.

Un correspondant du *Republican* de St-Louis écrit à ce journal qu'on a reçu à Helena des nouvelles relativement aux forces des rebelles dans l'Etat. Les chefs militaires y ajoutent foi. Elles vont jusqu'au 22 du mois dernier.

Le général Hindman est à Austin, à 25 milles de Little Rock. Il a 5000 hommes sous ses ordres.

Le général Roan est à White Sulphur Spring, sur la rivière Arkansas, à 50 milles S. E. de Little Rock. Il a 5,000 hommes, dont deux régiments se composent de conscrits et l'un de ces régiments n'est pas armé, un régiment du Texas et une batterie composée de trois pièces de six, une de douze et une pièce de siège, montée.

Le général Mc Rae est sur la rivière Arkansas, à trente milles au Nord ouest de Napoléon.

Le général Rains est à Cross Hollows. On dit qu'il est à la tête de 4000 à 5000 hommes dont la plupart sont des conscrits.

Le général Holmes, commandant en chef, est à Little Rock avec deux mille hommes et deux batteries l'une de deux pièces de six, rayées, et l'autre de deux pièces de six, rayées, à deux obusiers de douze.

Le général McBride est à Batesville avec 20,000 hommes dont 1,500 seulement sont en état de servir.

La plus grande partie de la cavalerie manque de chevaux et on ne croit pas que les rebelles aient plus de 2300 hommes de cavalerie dans l'Etat—A cent milles S. O. de Little Rock, les rebelles fabriquent des munitions de guerre et y ont transporté tous les registres et tous les papiers de l'Etat—Bien que les généraux rebelles annoncent qu'ils ont l'intention d'envahir le Missouri, les hommes intelligents qui sont dans leur camp ne croient pas que ce soit sérieusement leur intention. Sauver la capitale de leur Etat est tout ce qu'ils désirent et peut-être plus qu'ils n'espèrent.

Intéressantes nouvelles du Sud.

Nous avons reçu, dit le *Herald* du 9, le *Whig*, l'*Enquirer*, le *Dispatch* et l'*Examiner* de Richmond, tous de lundi, 6 du courant. La plus importante nouvelle est la dépêche suivante de Savannah:

L'ennemi encore repoussé.

Savannah, 4 octobre 1862.

Le *Republican* de ce matin a une dépêche de Baldwin, Florida, datée du 3 octobre, qui dit que l'ennemi a attaqué nos batteries sur le St John, le 1er octobre et qu'il a été repoussé après une heure d'engagement.

L'ennemi a ensuite débarqué à Greenville Point, en force, et a marché un mille en arrière de notre batterie, où un combat a commencé à 10 heures A. M. On n'a pas reçu de détails.

Expeditions de coton du Rio Grande—On écrit de Washington, le 6 octobre:

On a la certitude que des quantités considérables de coton partent du Rio Grande pour différents ports de l'Europe. Les navires étrangers reçoivent leurs cargaisons de bâtiments mexicains. On pense que les planteurs texiens transportent leur coton à Brownsville et que de là on le fait passer clandestinement sur le territoire mexicain.

Le 8 septembre, il y avait vingt bâtiments attendant leurs cargaisons, y compris un steamer anglais ayant à bord 60,000 livres sterling en espèces, pour payer son chargement.

Bourse de New York.

On lit dans le *Herald* du 9 octobre:

Les *bears* ont renouvelé leurs attaques à la bourse hier, et bien que les prix dans l'après-midi fussent meilleurs que mardi, ils ont réagi ensuite. Le change a monté à 138 en Sterling, et l'or à 25 pour cent de prime. Le steamer *Scotia* a emporté $1,300,000 en espèces.

Meeting républicain à New York.

Un meeting de ratification des nominations de l'Union républicaine pour les officiers d'Etat tenu le 8 au soir au Cooper Institute, avait attiré beaucoup de monde. William Curtis Noyes présidait. Il a prononcé pour soutenir la proclamation d'émancipation du président et l'ordre du général McClellan à l'armée sur ce sujet, un discours qui a été fort applaudi. Il a été suivi par Daniel S. Dickinson et Lyman Tremaine qui ont été tout aussi énergiques à défendre la mesure et les vues du président.

New York Herald,

Le steamer Trade Wind en detresse.—Le steamer *Trade Wind* a relâché à l'Ile aux Vaisseaux en détresse. Le maître de poste Parker est parti pour aller chercher les malles qui sont à bord afin de les faire distribuer sans retard.

CONGRES CONFÉDÉRÉ.

Le serment d'allégeance.

Un journal du Nord reproduit l'article suivant du Richmond *Whig* du 2 octobre:

Une autre question importante est soulevée par la proposition de déclarer ennemis étrangers ceux qui, étant citoyens des Etats Confédérés, peuvent avoir pris le serment d'allégeance au gouvernement de Washington et qui persistent à rester déloyaux à la Confédération. Il est certainement désirable et juste que ces personnes soient punies d'une façon quelconque pour leur quasi trahison.

A présent les immunités dont elles jouissent opèrent comme une prime en faveur de la déloyauté. Leur serment d'allégeance au gouvernement de Washington protège leur propriété contre l'application de la loi de confiscation des Etats-Unis, tandis qu'elles sont à présent à l'abri sous la législation confédérée. Elles occupent une position anormale que, tout avantageuse qu'elle soit pour elles, nous ne pouvons leur laisser sans une grande injustice envers les citoyens loyaux de la Confédération. Mais alors se présente la question de savoir si le Congrès peut, par un simple acte de législation, changer la citoyenneté d'un citoyen des Etats Confédérés; si le congrès peut déclarer qu'un citoyen de la Confédération n'en est plus citoyen, et faire d'une personne un ennemi étranger quand elle ne l'est pas.

Ce n'est pas tout: le Congrès a-t-il le pouvoir de déterminer les conditions nécessaires pour être citoyen? Ce pouvoir n'appartient-il pas exclusivement aux Etats? Les citoyens d'un Etat peuvent ils être privés de ce titre par l'acte du Congrès? Ce sont là des questions graves et qui doivent être sérieusement méditées avant l'intervention législative. Il est certainement désirable que les individus déloyaux soient punis ou du moins privés des avantages dont ils jouissent maintenant; mais il est encore plus désirable que le Congrès ne fasse rien qui soit une usurpation des pouvoirs appartenant exclusivement aux Etats, ou qui attente à leurs droits.

La question de la loi martiale et de la suspension du writ d'habeas corpus mérite également l'attention du Congrès. M. Semmes, de la Louisiane, a présenté un bill qui paraît conforme aux bons principes et semble parer aux éventualités.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Samedi soir, 18 octobre.

Les spéculateurs recherchent encore les farines et les provisions en bon état, mais le stock a été retiré du marché dans l'attente d'une forte hausse. Les ventes à l'amiable ou à l'encan ont considérablement diminué—La place est entièrement dépourvue de sucre et de mélasse; il n'en reste pas en première main, peu en seconde main ou dans les mains des spéculateurs.

COTON—Sept balles de coton qui n'était pas en balle et était fort avarié par le feu et l'eau ont été vendues à [illegible] la balle.

SUCRE—Les ventes d'hier ont eu lieu à 10 c. le fair, 12½ à 13c. le clarifié blanc et 6¼ c. les fonds de citerne.

MELASSE—Un lot de 400 barils de fermentée d'habitation, (seconde main) a été vendu, à 35c. le gallon.

CAFE—De petits lots de Rio très avarié se vendent 17 c et les lots qui sont moins avariés rapportent 25 à 28 c. Java, 40c la livre, stock très faible.

FARINE—Le marché a été ferme. Les bons lots de superfine et d'extra sont très recherchés. Il s'est vendu hier, 700 barils d'extra ordinaire ou encore annoncés à $11 le baril. Il y a eu, aujourd'hui, des transactions à $12 50 l'extra. Quelques détenteurs demandent $13 à 14, tandis que partie du stock qui diminue, est tenue à $15. On a refusé aujourd'hui $12 par baril d'un lot de [illegible] barils.

WHISKY—Il n'y a de whisky sur le marché que celui qui est fait [illegible], et l'article vaut $1 40 le gallon.

FEVES—Un lot de fèves blanches du Nord a été vendu, hier, à raison de [illegible] le boisseau.

FOIN—Les dernières ventes de lots en gros ont eu lieu à $60 le tonneau. On demande maintenant, au tonneau, $65 en gros et $70 en détail.

BŒUF—La dernière vente a eu lieu à $12 le baril.

MAIS, AVOINE ET SON—Le maïs se détaille à $1 12½, l'avoine à $1 10 et le son à $150 les 100 livres.

GRAISSE—L'article se détaille 19 à 20c. la livre, en caisse et en barillets.

BACON—Les épaules et les plats-côtés fumés se détaillent à 9 et 10 et les jambons passés au sucre à 15 [illegible] la livre.

PORC—Le mess vaut $16 50 le baril.

Il a été vendu à l'encan, aujourd'hui, 150 barils farine extra, aigre à $7 50 à 7 75, [illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 20 octobre 1862.

Arrivés samedi: [illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES SAMEDI.

[illegible]

ARRIVES SAMEDI.

[illegible]

ARRIVES HIER.

[illegible]

EXPORTATION.

[illegible]

IMPORTATIONS.

[illegible]

ENVOIS DE PRODUITS.

[illegible]

Bureau du Trésorier de la Ville.

Nile Orléans, 10 septembre 1862.

AVIS—Le délai pour le paiement des taxes de ville à ce bureau, est étendu jusqu'au 15 [illegible].

Par ordre du Bureau des Finances.
BENJ. F. FLANDERS, Trésorier.

Librairie de A. Ralu.

Reçu par le steamer Matanzas: [illegible]

Ouvrages de Médecine. [illegible]

Médecine Homœopathique. [illegible]

AUG. RALU.

A BON MARCHÉ.

ROBES POPELINE—à $4 valant 8;
MERINOS FRANÇAIS—$1 la yarde;
MOUSSELINES DE LAINE, CANÉES ET IMPRIMÉES (tout laine)—50 cents,
CHINÉ, LUSTRES—40 cents,
BAREGE ANGLAIS BRODE—20 cents,
POPELINETTES A RAIES—35 c,
BRILLANTINE FRANÇAISE IMPRIMÉE—25 c;
GANTELETS FIL EXTRA ET SOIE pour dames, 50 c. la paire;
BAS COTON BLANC POUR DAMES—$3 la douzaine,
MOUCHOIRS OURLES POUR DEMOISELLES—20 c. chacun,
COTONNADES FRANÇAISES—30 c la yarde,
TOILE 10-4 A DRAPS—$1 la yarde;
COTON FIN 6/4 A DRAPS—30 c. la yarde,
TOILE BLANCHE FINE A CHEMISES—25 c. la yarde;
NAPPES DAMAS FIL 8-4—$1 50 chacune.
SERVIETTES DAMAS FIL 5/8—$1 [illegible] la douzaine;
—EGALEMENT—
CHALES STELLA—$1 50 chacun;
CHALES CHALY ET CACHEMIRE IMPRIMÉS—$1 75;
CHEMISES DE PEAU MERINOS, POUR DAMES—$1;
Et un grand nombre d'autres marchandises à bon marché.

J. A. BRASELMAN,
Encoignure des rues Magasin et St André.
20 oct—1

Dry Goods! Dry Goods!

MM. C. A. BARRIERE & FRERE ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'à dater d'aujourd'hui leur magasin restera ouvert jusqu'à 5 heures de l'après-midi.

C. A. BARRIERE & FRERE,
20 oct—6 — 135, rue du Canal.

A VENDRE:

40 Damejeannes de 5 gallons absynthe E. Pernod,
20 do de 5 do kirsch do
80 caisses absinthe Suisse, de Jourdan Brive
40 demi-pipes vin de Catalogne très corsé,
50 barils vin blanc Haut Sauternes,
500 jambons passés au sucre, de Davis, et 25 sacs poivre,
40 barils haricots blancs nouveaux,
100 livres gomme arabique, 2 estagnons essence bergamotte et limon.

LANATA FRERE,
20 octobre—4 — 9 et 11, rue Jefferson.

FOURNEAU A VENDRE.

A BAS PRIX, par MOONI, entre Algers et Gretna ancien Hôpital de Marine, un FOURNEAU très économique, avec ses accessoires, cuisant à la vapeur, tous les jours, de 25 à 30 barils de charbon de bois; très facile à conduire, mené par un enfant de 10 ans. Pour le produit et les conditions s'adresser sur les lieux tous les jours de 7 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

AUSSI:
BOIS et CHARBON à vendre. — 21 oct—3f

GROCERIES [illegible] à vendre pour cause de départ. S'adresser encoignure Magasin et Bons-Enfants, Troisième District. Nile-Orléans, 20 octobre 1862. — 20 oct—3f

PERDU,

SAMEDI soir, dix-huit octobre, vers la brune, dans la rue du Canal ou en venant dans la partie inférieure de la ville, dans les chars des rues Remparts et Dauphine une fausse poche contenant trois mille six cents piastres ($3600), savoir: sept billets de $500 et un de $100 de la banque de l'Etat de la Louisiane. La somme était dans une enveloppe de deuil, cachetée et marquée M. L. J. La personne qui l'a trouvée et la déposera chez Robt Marshall Jr, rue Victoire, No 451, Troisième District, recevra une récompense libérale.
20 oct—3f

POUR NEW-YORK.
Jour de départ, SAMEDI, 25 du courant.

Pour New York—Le magnifique steamer CREOLE, fin marcheur, capitaine George W. Couch, apportant la malle des Etats Unis, partira le 25 du courant.
Pour fret ou passage, s'adresser à WARNEKEN & Co, rue de l'Union No. 41, Agents. — 20 oct

POUR NEW YORK via MATANZAS.
Jour de départ, JEUDI 23 du courant, à huit heures A. M.

POUR NEW-YORK via MATANZAS—Le magnifique steamer MATANZAS, capitaine Liesegang, partira positivement au jour et à l'heure indiqués plus haut. Pour fret et passage de première et de seconde classe pour New York et Matanzas, s'adresser à D. GOICOURIA & Co., rue Poydras No. 82. — 17 oct

—POUR LA HAVANE—

Le magnifique steamship espagnol MEXICO, capitaine Ortega, sera expédié pour le dit port à son arrivée de la [illegible]. Pour fret ou passage pour lequel il a de superbes emménagements, s'adresser à L. PAYRO, No 25 rue Bienville.

POUR BORDEAUX.

Départ incessamment—La barque-clipper CONRAD, de première classe, capitaine Saulsburg ayant son chargement engagé, partira incessamment. Pour passagers de chambres (beaux emménagements) s'adresser dans la rue [illegible], encoignure Lafayette. — 18 oct

POUR VERA CRUZ.

On demande une goëlette de 150 à 200 tonneaux, pour fret partie en cabotage et pour Vera-Cruz. S'adresser entre 9 et 4 heures à J. M. DELAVALLADE, à l'office [illegible], 51 Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville.

POUR BORDEAUX.

Le beau navire Wm. WIRT, capitaine Clark partira pour Bordeaux dans le courant de la semaine prochaine. Pour passagers de chambre, s'adresser à R. E. CASTENDYCK, rue Tchoupitoulas [illegible].

A VENDRE OU A FRETER.

UNE GOELETTE du port de 140 tonneaux, d'un faible tirant d'eau, en bon état, pour n'importe quel voyage. S'adresser à WILLIAM J. REID, Rue de Magasin No. 21.

Quartier-général du département du Golfe.

Nile Orléans, 17 octobre 1862
ORDRES GENERAUX No. 82.
[illegible]
BUTLER [illegible] Etat-Major.

Bureau du Quartier-Maître en chef Département du Golfe.

[illegible]
J. W. SHAFFER, [illegible] Quartier Maître en chef.

MAISON A LOUER.

[illegible]

A LOUER.

[illegible] WILLIAM SYER.

Fournitures pour Tailleurs, No 136, rue de Chartres.

MM. DUMAS FRERES [illegible]

Avis de dissolution de société.

[illegible]

A VENDRE [illegible]

TABAC ET GROCERIES [illegible]

AVIS [illegible] AMBROSIO CARBO.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS [illegible] HENRY C DEMING [illegible] W S PETTINGILL, secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

[illegible] A. GRANGER, Secrétaire.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Bijouterie, Fleurs naturelles, &c.

A. LALANDE, bijoutier, vient d'ouvrir un magasin rue de Chartres [illegible], entre Bienville et Conti [illegible] FLEURS ARTIFICIELLES [illegible]

INSTITUTION
De Jeunes Demoiselles,
Dirigée par Mme CHARPAUX,
282........Rue du Chemin du Bayou........282.

LA réouverture des classes a eu lieu le 1er octobre. Les personnes qui désirent des prospectus doivent s'adresser à l'institution. — 16oct

INSTITUTION COLLEGIALE
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS,
Fondée en 1844 et incorporée en 1853,
DIRIGEE PAR MME ED. LOCQUET,
Rue du Camp 280, entre Calliope et Poeyfarre.

LA réouverture des classes de cette institution pour les cours d'hiver aura lieu le 1er septembre prochain. [illegible] — 25 août—1an

LOUISIANA ACADEMY,
Institution dirigée par M. A. Ferrier.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens,
Rue Hôpital No 134,
Entre Dauphine et Bourgogne.
Les prix varient de $5 à 10.

Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No 134 entre Dauphine et Bourgogne. — 1er oct—1m

INSTITUT ST-CHARLES,
Rue Bourbon No. 13,
Entre les rues Douane et du Canal,

MME MACE informe respectueusement les parents de ses élèves, et les familles qui désireraient lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré, provisoirement, son institution de Greenville à la Nile-Orléans. — 8 oct—a

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
275.......RUE DAUPHINE.......275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. — 31 août—1an—tlj

Extrait perfectionné de café.

CE précieux produit, destiné à économiser le café, a obtenu la médaille à l'exposition de Paris en 1852. Nous prévenons le public que des contrefaçons sont fréquemment vendues et que l'on ne doit accepter comme véritable que celui renfermé dans des paquets portant notre nom.

Un dépôt est établi chez MM. SCHMIDT & ZIEGLER No 364, Vieille Levée. — LIENHARD & NORMAN, 8, 10 rue Trême, entre Toulouse et St-Louis. — juillet—1an

F. GONTHIER,
Successeur de John & Ed. Ducournau,
Marchand tailleur,
Rue St Charles, encoignure Common.

BALAIS—100 douzaines à vendre par OSCAR BERCIER & Co

Avis d'encan.

LES soussignés propriétaires de l'ancien magasin d'encan [illegible] sous le nom de "Armory Hall" [illegible]
MONTGOMERY & BROS

Vente par le Maréchal Prévôt.

PAR THOMAS RICHARDSON, Encanteur, Bureau, encoignure des rues Camp et Commune.

Il sera vendu, à l'enchère publique, MARDI, 21 octobre, à 10 heures du matin, par ordre du col. Jonas H. French, maréchal-prévôt de la Louisiane—le fonds du magasin No 174, rue du Canal—un grand assortiment de meubles, savoir: fauteuils et chaises de salon, tables en acajou et en noyer, sofas et glaces, portraits, verrerie de fantaisie, un assortiment général d'articles de buffet, une grande quantité de tapis riches, literie couvertures, matelas, &c.—Stock et installations de buvette, carafes, verres, lampes, bocaux, &c, bouteilles de fantaisie avec liqueurs assorties, rideaux de fenêtres, &c, sucre, mélasse, savon, riz, balances, poids, mesures, &c.

—EGALEMENT—

Une bibliothèque de choix d'environ 700 volumes: œuvres des romanciers, poètes, historiens et auteurs scientifiques les plus célèbres d'Amérique et d'Europe; une variété de documents du Congrès et de l'Etat, des rapports du Bureau des Patentes, &c. &c.

Conditions—Comptant en monnaie courante. — 20oct

Vente par le Maréchal Prévôt,

PAR THOMAS RICHARDSON, encanteur. Bureau encoignure des rues Camp et Commune.

Il sera vendu à l'enchère publique, MERCREDI, 22 Octobre 1862, par ordre du Col. Jonas H. French, maréchal Prévôt [illegible]

UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT EXTRA FIN de Services à thé et de dîner, Statuettes et pots à fleurs, Corbeilles à paniers et à fruits, Plateaux, gobelets et chandeliers, Verrerie.

—EGALEMENT—

BELLES PENDULES FRANÇAISES, Excellentes et bien finies. [illegible]

UN GRAND STOCK CHOISI de PUPITRES EN PAPIER MACHÉ, CONVENABLES POUR DAMES.

Compagnons de voyage pour messieurs. CABARETS, BEAUX PORTE-CIGARES, COUTEAUX, CANNES, APPAREILS DE CHASSE, LIGNES DE PECHE PATENTEES, HAMEÇONS, &c.

Un magnifique lot de TABLEAUX. Un très bel assortiment d'articles pour montres et pendules. Outils d'horloger, &c.

Le tout sera vendu sans réserve, le jour indiqué plus haut. Conditions comptant en monnaie courante. — 20 oct

Compagnie d'Assurances mutuelles de l'Etat de la Louisiane.
SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux requisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires: [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE [illegible]
E. GANUCHEAU, président.
L. W. BAQUIE, secrétaire [illegible]
JAS GRAHAM, notaire public.

Les Directeurs [illegible]
E. GANUCHEAU, président.
AMADEO LANDRY vice-président.
L. W. Baquie, secrétaire.
—DIRECTEURS— [illegible]

Bureau du Maréchal-Prévôt,
Paroisse St Bernard et Plaquemine. 15 octobre 1862.

A PARTIR du 20 courant, tous les chasseurs, dans les paroisses St-Bernard et Plaquemine, devront se procurer un permis dans ce bureau.
C. H. CONANT, Maréchal-Prévôt. — 18oct—3f

AVIS.
Quartier général des forces des E. U. à la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle Orléans, 15 octobre 1862.
Ordre spécial No 155.

L'ATTENTION du Brigadier général commandant a été appelée sur la rapidité avec laquelle les messagers à cheval parcourent les rues de la ville [illegible]

Le messager qui violera cet ordre sera sujet à être arrêté et puni.
Par ordre du Brig-Gén. L. G. ARNOLD.
L. S. JAMES, 1er Lieut. de l'Art. des E. U. A. D. C. et A. A. A. Général. — 15 oct—3t

Bureau du Maréchal-Prévôt,
PAROISSES ST BERNARD ET PLAQUEMINES. 15 octobre 1862.

A PARTIR du 20 courant, tous les chasseurs dans les paroisses de St-Bernard et Plaquemines devront se munir à ce bureau [illegible] d'une licence.
C. H. CONANT, Maréchal Prévôt. — 15oct—3f

DEMANDE DE DOMESTIQUE.

UNE bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse trouvera à se placer immédiatement en s'adressant rue d'Amour No 358, en face la rue Columbus. — 18 oct—3f

Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangement pour l'hiver, à partir du 20 octobre 1862.
PASSAGE POUR LE LAC, ALLER ET RETOUR LE MEME JOUR, 25 CENTS SEULEMENT.
—Départ des chars—
[illegible]

Le convoi à vapeur, sur avis suffisant, s'arrêtera à la Station de Gentilly. Le prix du passage, 15 cents pour aller et autant pour revenir. Les personnes qui désirent descendre à la station doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.
18 oct— G. PANDELY, surintendant.

AVIS.

LA société qui existait entre les soussignés sous la raison ROMAN, OLIVIER & Co est dissoute d'un commun accord.
O. CHARLES OLIVIER,
EMILE DUPLANTIER, pour lui-même et pour CHS ROMAN.
Nile Orléans, 13 octobre 1862.

Les soussignés ont formé une société, sous la raison OLIVIER & DUPLANTIER, pour les affaires de commission en général.
O. CHARLES OLIVIER,
EMILE DUPLANTIER.
Nile Orléans, 14 octobre 1862 — 14 oct—8

Volé.

DIMANCHE soir, 12 du courant, dans le bureau No 34, Passage de la Bourse, une boite de banque, en ferblanc, peinte en noir, portant sur le devant le nom de SAMUEL MORGAN. Elle renfermait plusieurs papiers particuliers, de valeurs, etc. Une récompense libérale sera payée à quiconque l'apportera au susdit bureau, passage de la Bourse No 34, bureau de E. [illegible], avocat. — 14 oct—4f

AVIS.

LE public est prévenu de ne pas négocier, acheter accepter, prendre en paiement ou autrement, un certain billet pour la somme de $6,000, tiré par Pierre Montet, à son ordre, en date du 11 juin 1862, à un an de date, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, de l'échéance à parfait paiement, [illegible] Amédée Ducatel, notaire, [illegible]

La personne qui a ce billet en sa qualité d'agent ou autrement, est priée d'en informer le soussigné qui est agent du tireur.
A. DEGEORGE,
4oct—15f — encoig. des rues Esplanade et Robertson

Coffres Forts incombustibles et incrochetables de FICHET, de Paris.

PLUSIEURS grandeurs à vendre par— LEON PIERRE & Co, 71, rue de Chartres. — 2 sept—6m

Maison à louer.

La belle maison et magasin No 133, rue Royale entre St-Louis et Toulouse, vis-à-vis l'Hôtel St Louis. S'adresser à F. P. DUCONGE, No 30, rue de Chartres. — 16oct—6f

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente de marchandises sèches, étrangères et américaines
PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLTZ, encanteur.

MARDI 21 octobre, il sera vendu à [illegible] heures du matin, à leurs salles d'encan, [illegible] Vieille Levée, 1,000 châles anglais et français assortis, 25 pièces soie noire unie [illegible]

Conditions à la vente.

Marchandises sèches, vêtements, chapeaux, bottes, souliers, fringues, soie, &c. &c.
PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau, rue de Chartres No 41.

LUNDI, 20 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu 500 lots marchandises [illegible]

150 barils farine extra de choix à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY [illegible]

Foin! Foin! Foin!
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
MARDI 21 du courant [illegible]

Bois! Bois! Bois!
300 cordes bois de cyprès [illegible]
PAR D. E. MORPHY [illegible]

Vente sans réserve de Vins, Liqueurs, Champagne, Vermouth, Absinthe, &c, &c, pour cause de départ [illegible] pour clôre diverses consignations.
PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLTZ, encanteur.
VENDREDI 24 courant [illegible]

PAR E. M. JACOBS, encanteur [illegible]

Café! Café!
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
[illegible] LUNDI, 20 octobre [illegible] le chemin de la Métairie [illegible] Le fonds d'un café [illegible] Conditions—comptant.

R. SCOTT encanteur.
MERCREDI, 22 du courant [illegible]

Vente forcée.
Vacherie! Vacherie!
PAR E. M. JACOBS, encanteur. [illegible]

Avis aux contribuables de la ville.

LE bureau de révision d'assessment [illegible]
JOHN A. WATKINS, [illegible]

SAVON, THE, CORNICHONS.
300 caisses SAVON,
[illegible] boîtes de THE [illegible]
Cornichons [illegible]
A vendre par J. B. VALENTINE [illegible]

A vendre
100 BARILS LAGER BEER [illegible]
WILLIAM J. REID [illegible]

LAINE! LAINE!

LE prix le plus élevé au comptant sera payé pour la laine, par J. B. VALENTINE [illegible]

BILLETS DU TRESOR.
Billets du Trésor à vendre.
S'adresser à WILLIAM J. REID, rue des Magasins [illegible]

Cigares de la Havane.

LES soussignés viennent de recevoir [illegible]

AVIS.
Banque de la Nile-Orléans.
3 septembre 1862.

LE public est prévenu de ne point recevoir [illegible]
MORTIMER [illegible]

CHANGE.

CHANGE sur LONDRES et NEW YORK [illegible]
WILLIAM J. REID, Rue des Magasins [illegible]

AVANCES EN ARGENT.

AVANCES libérales en argent, sur marchandises [illegible]
WILLIAM J. REID [illegible]

ALOUER.

Une résidence agréable dans le [illegible] District, à un quart d'îlet des chars [illegible] avec un jardin [illegible]

Dans la rue de l'Esplanade.
Maisons à louer, meublées ou non meublées.

Les deux maisons [illegible]
W. J. CHAPMAN, rue Carondelet [illegible]
JOHN WATKINS, rue St-Charles [illegible]

GRAINES! GRAINES! GRAINES!

REÇU tout récemment, par les derniers arrivages du Nord, un assortiment complet de graines de jardin [illegible]
T. BACHELIER [illegible]

Venant d'être reçu par steamer

Un assortiment général de BOTTES et SOULIERS [illegible] BRODEQUINS [illegible]
A. WESSON [illegible]

VINGT [illegible]
OSCAR BERCIER & Co [illegible]

$5 de récompense.

EGAREE depuis huit jours [illegible]

DEUX CENTS caisses amidon de J. O. Fox Jr, de qualité supérieure, à vendre par OSCAR BERCIER & Co, No 77, rue Tchoupitoulas.

A VENDRE.

DEUX CENTS TRENTE CINQ MULETS No 1. Six mulets aveugles, très forts et travaillant bien; une grande quantité de vieux omnibus et ressorts, [illegible] Jefferson City [illegible]
MALT & WINTZ, propriétaires.